

---

**Centre Canadien d'Arbitrage Commercial**

Organisme d'arbitrage autorisé par la Régie du Bâtiment du Québec conformément au Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs (c. B-1.1, r. 0.2)

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**DOSSIER N°: S13-060702-NP**

**DATE : Le 29 novembre 2013**

---

**CERTIFICAT DE DEMANDE D'ARBITRAGE DÉSSERTÉ**

---

**DUFOUR-CHANG CONSTRUCTION ET RÉNOVATION INC.;**

Entrepreneur

c.

**MATHIEU CÔTÉ;**

Bénéficiaire

et

**LA GARANTIE DES MAISONS NEUVES DE L'APCHQ;**

Administrateur

---

Je soussignée, Julie Houle, greffière du Centre Canadien d'Arbitrage Commercial, certifie par la présente que, j'ai, ce jour, constaté le défaut de l'Entrepreneur de satisfaire dans le délai imparti la demande de provisions pour frais utiles et nécessaires afin que la demande d'arbitrage soit valablement formée.

Le présent arbitrage est déserté avec dépens contre l'Entrepreneur.

Signé à Montréal, ce 29 novembre 2013



---

Julie Houle  
Greffière